

Comité de lignes Portes de Bretagne

Réunion du 8 Juillet 2024

La Selle-en-Luitré

Relevé de décisions

En présence de :

- Monsieur QUERNEZ, Vice-Président au climat et aux mobilités - Région Bretagne
- Madame Anne PERRIN, Vice-Présidente aux mobilités - Fougères Agglomération
- Une soixantaine de participants au total.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- L'offre de transport collectif en Bretagne et sur le secteur Portes de Bretagne
- 2 - Les aménagements
- 3 - 2024 en actions
- 4 - Une relation usagers en continu

- Offre routière

Utilisatrice de la ligne 9A : Sentiment de « retour en arrière » sur l'offre entre Fougères et Rennes, avec un temps de trajet supérieur à 2019-2020. Souhait de revenir à des services directs entre Rennes et Fougères, sans arrêt à Saint-Aubin-du-Cormier. Il y a de plus en plus de monde à Saint-Aubin-du-Cormier : un car direct serait souhaitable.

Besoin de renforts pour les services saturés notamment les lundi matin et vendredi soir

Codevia : Ligne 4 : Betton est desservie par la totalité des services de la ligne, alors que Betton est déjà desservie par le train et ligne STAR. Faiblesse de la desserte de certaines communes comme Sens, Aubigné...

Réponse de Transdev : la ligne 9A est très dense avec plus de 1 million de kilomètres par an et 77 liaisons quotidiennes dont 15 directes. L'établissement du plan de transport est fait en recherchant une cohérence pour satisfaire la majorité des usagers, d'où notamment les arrêts à Saint-Aubin et Liffré. Les express Rennes-Fougères ne représentent que 13% de la fréquentation de la ligne au global. Il est toutefois envisageable de travailler sur les horaires de départ et d'arrivée pour optimiser le temps de trajet.

Anne PERRIN rappelle le travail mené dans le cadre du SCoT et du projet de Car à Haut Niveau de Service.

Michaël QUERNEZ (MQ) précise qu'il s'agit également d'une question de moyens financiers, humains et matériels. Les sujets remontés concernent également des sujets d'infrastructures et de congestion routière, intégrés au CPER. Concernant le train, la demande est historique et la Région Bretagne a financé l'étude. Pour rappel, les régions de France n'ont pas les capacités financières ni les leviers financiers pour débloquer des moyens (notamment le Versement Mobilité).

Utilisatrice occasionnelle de la ligne 9 A : Souhait d'un retour du train. Qui va porter l'étude ?

MQ : Parfois les études sont portées par les territoires avec cofinancement Région (ex : Auray-Quiberon / Morlaix-Roscoff), parfois la Région porte l'étude (ex : Brest-Quimper).

AUTIV : Quelles sont les études engagées pour envisager une augmentation de l'offre ?

Réponse : il n'y a pas d'étude engagée sur une augmentation de l'offre.

MQ souhaite que soit étudiée la question de la surcharge, pour objectiver la situation et étudier la faisabilité d'évolutions.

Usager : arrêts très dangereux, notamment avant Saint-Aubin-du-Cormier. Les lignes sont utilisées par les actifs, les scolaires mais également par les touristes. La réduction des horaires d'été impacte tout le monde.

MQ : concernant les arrêts, les services régionaux en lien avec les transporteurs analyseront les difficultés remontées en lien avec les communes concernées, qui sont compétentes concernant l'aménagement des points d'arrêts et des cheminements piétons vers les arrêts (la Région participe financièrement à l'aménagement des arrêts). Les réductions d'offres sur la période estivale résultent de la baisse de la fréquentation et des contraintes d'organisation des transporteurs, notamment droit aux congés des conducteurs et impératifs de maintenance des équipements.

M.RAPINEL : Si l'on s'oriente sur un renforcement entre Fougères et Rennes, souhait que cette ligne parte de Maen-Roch ZA St Eustache pour aller à Fougères ensuite.

Usagères ligne 9B : Pourquoi les enfants voyageant avec un adulte ayant un abonnement doivent-ils payer, alors que la gratuité est pratiquée par le Star ? Par ailleurs, impossible de payer son titre de transport par carte bancaire dans le car.

Réponse : La gamme tarifaire votée par les élus du Conseil régional a été mise en place pour permettre au plus grand nombre de personnes d'accéder au transport public : abonnés, jeunes, familles, personnes en difficulté, etc. L'ensemble de nos tarifs ont été pensés pour répondre aux besoins du plus grand nombre. La seule gratuité existante toute l'année sur notre réseau a été mise en place pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte payant (hors abonnés) afin de répondre aux problèmes spécifiques des familles.

Cette politique très volontariste pour la mobilité de tous représente un engagement financier annuel de plus de 100 millions d'euros pour la Région Bretagne. Au moment où les finances publiques se tendent, cet engagement se doit d'être contenu pour nous permettre de continuer à assurer dans les années à venir ce service public essentiel.

Concernant le paiement par carte bleue : c'est un sujet qui est étudié actuellement par la Région.

Usagère ligne 9a :

Il faut prendre des supports de titres de transports différents selon le trajet, ne peut-on pas avoir un seul support de titre sur la ligne ?

MQ : Echanges tout à fait révélateur de la situation des transports : parfois, les réseaux fonctionnent très bien ensemble mais ce n'est pas toujours le cas. C'est l'engagement porté par Bretagne Mobilités : un projet unique pour harmoniser les transports y compris la tarification. Le paysage breton est morcelé, avec un historique et des contextes particuliers selon le secteur. Souhait de création de Bretagne Mobilité début d'année prochaine pour répondre aux enjeux financiers, de commande publique, de tarification...

La carte KorriGo permet de charger les différents titres sur un support unique, mais elle est nominale et ne peut donc pas être partagée par plusieurs usagers. Le M-Ticket permet également de réduire les supports physiques utilisés.

Usager : Existe-t-il un projet de déploiement de la ligne 18 ?

Réponse de Anne PERRIN : il s'agit d'une ligne intra agglomération, qui a vocation à être reprise en gestion par la Communauté d'agglomération, son développement pourra donc être étudié dans ce cadre communautaire.

- **Offre ferroviaire**

AUTIV :

- Quels usagers ont été interrogés dans le cadre du développement d'offre rendu possible grâce au dispositif « 2 Trains sur la même voie (2TMV) » ?
- Souhait de train après 20h30.
- Affichage numérique : absence d'affichage difficile à gérer pour les usagers n'étant pas à l'aise avec les outils numériques.
- Gare Cesson-Sévigné : aurait vocation à monter en puissance. Les usagers vont engorger Rennes Centre.

Réponse : l'augmentation de desserte permet de développer l'offre en flancs de pointe, ce qui était demandé depuis longtemps, notamment par l'AUTIV.

Magali Euverte : Concernant les affichages, et afin de faciliter la recherche d'informations par les personnes les plus en difficulté avec l'outil numérique, il est possible de contacter le numéro vert mis à disposition (gratuit) où les agents SNCF répondent en direct sur la situation.

Maire de Saint-Aubin des Landes (Gare les lacs) : l'augmentation de l'offre correspond à une demande. Souhait de connaître les nouveaux horaires. Problème de place sur l'aire de covoiturage à proximité de la gare, et problème de suroccupation des trains le vendredi soir.

Réponse : les horaires sont mis en ligne depuis mars sur SNCF Connect et le site de TER BreizhGo.

AUTIV : La gare des lacs devrait avoir plus d'arrêts pour limiter l'encombrement dans Châteaubourg. L'axe Rennes-Vitré connaît des fragilités malgré son bon taux de régularité.

Axes Rennes-Châteaubourg : souhait de trains pour la manifestation « Les étincelles aquatiques ». Il est possible de s'inspirer de l'offre mise en place pour Rennes-Carhaix.

Réponse : concernant la problématique de surcharge le vendredi soir, toutes les rames sont utilisées et sont affectées selon les comptages. Concernant les vélos, des réservations ont été proposées plus tôt cette année. Pour 1 €, la place vélo est garantie.

Le vélo est un bon moyen de report modal mais l'emport n'est pas forcément la solution. Des services de vélos en gare sont des solutions intéressantes.

Concernant les festivals, ce sont des sujets regardés par la Région et pour lesquels il est nécessaire de trouver une juste mesure (+ de 300 festivals en Bretagne).

Usager : Le retour du train à Fougères n'a de sens que s'il va au-delà de Fougères.

Usager de la ligne Rennes -Châteaubriant : très peu de choix dans l'offre, manque de fréquence et suroccupation depuis Janzé.

ACCRET : Nécessitait d'avoir des amplitudes de service plus tard le soir afin de faciliter les usages tardifs. La suppression des affichages en gare est dommageable car pourtant utilisés et appréciés mais ce sont certainement des économies qui se justifient. Pourquoi les délais ferroviaires sont-ils si longs ?

MQ : les délais sont longs car les projets ferroviaires nécessitent des temps de contractualisation, d'études, de travaux, de concertation, d'acceptabilité citoyenne et des moyens financiers.

AUTIV : question sur la périodicité des comités de lignes. S'il n'est pas possible d'en faire tous les ans, ne peut-on pas envisager des comités tous les 18 mois.

Réponse : les comités de lignes sont organisés tous les deux ans.